



Un message clair !

L'immense majorité des membres de la SPV souhaite qu'une solution négociée soit trouvée sur le versement des salaires de 1998. Mais pour négocier, il faut être deux, un minimum de fair-play, et surtout un rapport des forces qui ne permette pas à l'une des parties d'écraser l'autre.

Avec la FSF, nous avons loyalement tenté de nouer un accord, qui aurait été soumis à une ratification par tous les fonctionnaires. Les tergiversations du Conseil d'Etat, le double langage de ses négociateurs et leur attitude de marchands de tapis n'ont pas permis d'aboutir. Le Gouvernement porte donc l'entière responsabilité du dialogue difficile que nous poursuivons malgré tout.

F. D' son attitude, le Conseil d'Etat donne surtout raison à celles et ceux qui pensent que seul le langage de la rue et de la grève sera entendu. Et puisqu'il en est ainsi, nous allons faire du 3 novembre une journée d'actions qui doit frapper l'opinion publique et les élus. Nous montrerons la détermination des salariés de l'Etat, qui ont déjà perdu 10% de pouvoir d'achat (en moyenne) et augmenté leur productivité de 10% (ex.: +2 élèves par classe dans l'enseignement).

Car même si un accord de dernière minute était trouvé, il est certain qu'il ne conviendrait pas à la Droite impitoyable du Grand Conseil. D'autre part, un accord pour 1998 ne nous donnerait aucune garantie d'échapper aux menaces qui se précisent:

- ✦ l'initiative Libérale-Radicale pour bloquer totalement les salaires en 1998
- ✦ le plan Orchidée III qui se prépare pour réduire le déficit cantonal sur le dos des plus faibles
- ✦ la réforme des lois sur le Statut et la Caisse de pensions qui ne vise en l'état qu'à :
 - ✦ réduire la masse salariale et la prévoyance professionnelle,
 - ✦ remplacer le système des annuités et de l'indexation par le salaire au mérite,
 - ✦ précariser l'ensemble du personnel au nom de la "flexibilité", pour le soumettre à l'arbitraire des chefs.

Rationnellement, nous savons pourtant tous que c'est par une loi fiscale plus juste (notamment entre communes), par une imposition frappant davantage le capital, dans un choix plus judicieux des priorités et des investissements ou dans une organisation moins lourde et hiérarchisée de l'Etat, que l'équilibre des finances publiques pourrait être retrouvé. Et non par le laminage de nos salaires. Mais nous savons aussi que pour qu'une telle politique soit suivie, il faut le soutien de l'opinion publique et une majorité parlementaire. C'est la raison de la position modérée mais ferme de votre comité.

En une phrase, le comité SPV estime que, sans rompre le dialogue, il est temps de marquer notre colère face à la politique actuelle.

Par votre engagement le 3 novembre, vous anticipez et nous permettez d'aborder dans les meilleures conditions possibles les échéances très dures qui nous attendent dans les mois à venir. Rendez-vous au Roint-Point de Beaulieu dès 14h 15, puis à la manif' dès 16h 30 !

3 novembre, côté "pratique"

L'important étant que vous puissiez annoncer votre participation à l'AG/SPV du 3.11. le plus vite possible, nous vous indiquons les points pratiques suivants, sans que tout soit encore réglé:

☛ La participation à cette assemblée est un droit, ne vous laissez pas intimider et signalez-nous toute tentative de ce genre. C'est dans cet esprit que la feuille d'annonce de votre participation est collective, en pensant notamment aux collègues temporaires...

☛ Si l'AG évoque pour les anciens le Congrès SPV du samedi matin, le comité compte sur vos interventions pour connaître votre avis, celui de votre groupe local ou de votre conférence des maîtres (et que le micro ne soit pas monopolisé (comme à l'époque par les fameux F. Petit ou F. Perreaud !).

☛ Pour l'animation de l'AG, nous comptons sur les messages adressés par ceux qui ne pourraient vraiment pas nous rejoindre à Lausanne, ainsi que ceux qui auront aussi marqué cette journée par une action symbolique durant la matinée dans leur école...

☛ Pour la tête du cortège (au moins), nous cherchons à réaliser des "masques de la colère": si les maîtres d'un établissement voulaient se charger de cette animation ou si quelqu'un connaît un moyen peu onéreux de s'en procurer... merci de le signaler.

☛ Vos banderoles marquant notre détermination à nous battre pour défendre notre statut et nos conditions de travail pourront être déposées à l'entrée du Rond-Point pendant l'AG...

☛ Le parcage est recommandé au Palais de Beaulieu: parking Nord ou sous-terrain Ouest.

Et surtout, participez à la manif' qui suivra !

Avant l'AG/SPV, du 3.11.

☛ Une affichette SPV devrait vous parvenir à la fin du mois. Appelez le secrétariat SPV (617'65'59) si ce n'est pas le cas d'ici le 31.10.

☛ Si un groupe local ou les maîtres d'un établissement souhaitent se réunir (pic-nic ou dès 16h) en présence d'un membre du CC/SPV, il suffit de contacter le secrétariat.

Après l'AG/SPV, dès 16h30...

☆ Si vous ne pouvez assister à l'assemblée SPV, rejoignez-nous dès 16h30 sur l'escalier Est (entrée principale du Comptoir) où un cortège sera constitué. La cohorte SPV défilera ensuite jusqu'au lieu de la manif' unitaire.

☛ Sauf en cas de pluie, n'oubliez pas les craies de couleur avec lesquelles nous inscrivons sur la route notre "Non à Orchidée III", ou "Assez donné !"...

Le 3.11., des mesures de lutte vous seront soumises:

Les prises de position de chaque député seront examinées en vue des élections du printemps 98:

- les plus anti-fonctionnaires seront publiquement dénoncés
- un appel au boycott des entreprises et des intérêts qu'ils représentent sera lancé
- une recherche concernant leurs déclarations fiscales sera entreprise...

Concernant la marche de l'Ecole : sont envisagés

- un boycott de toutes les commissions départementales
- un refus de toute formation ou travail supplémentaire lié à EVM
- une attitude minimaliste au plan administratif (tout rendre à la dernière minute)
- un refus de faire quoi que ce soit qui n'est pas obligatoire: camps, spectacles...
- un refus de prendre des stagiaires EN ...
A l'AG de débattre et de décider !

**Vous connaissez les décideurs !
Ecrivez aux députés de votre région...
surtout s'ils sont de Droite.**

Faites-leur part de votre avis concernant les propositions du Conseil d'Etat; les arguments ne manquent pas, en voici un échantillon...

Dernier détail pratique, les lettres manuscrites et signées ont le plus d'effet.

PROPOSITIONS D'ARGUMENTS POUR VOTRE LETTRE

- 1- La réalité de la «masse salariale» ne doit pas faire oublier la réalité du revenu touché «concrètement» par chaque salarié-e de l'Etat: toute diminution de la première aura des conséquences importantes, voire catastrophiques pour l'autre; en particulier pour les petits salaires.
- 2- Economiser sur le dos des salariés est une solution de facilité: il y a les subventions inadaptées (ex: entretien des routes), les honoraires disproportionnés des consultants, les injustices de la loi fiscale (particulièrement entre communes), le manque de ressources fiscales (Vaud est le moins gourmand de Suisse romande), le manque de contrôleurs fiscaux, les investissements inutiles (ex. le bâtiment du Crédit foncier), etc.
- 3- Les fonctionnaires font honnêtement leur travail. Il serait injuste de les pénaliser, alors qu'ils ne peuvent être tenus pour responsables des déficits actuels de l'Etat dont l'origine est essentiellement due à la croissance démographique (plus d'élèves), à la crise (plus de chômeurs et moins de rentrées fiscales) et au vieillissement de la population (système de santé plus onéreux).
- 4- Il n'est pas crédible de vouloir responsabiliser les fonctionnaires, les engager dans les nombreuses réformes de l'Etat (Police 2000, EVM, Politique sociale ou de la santé...) tout en dépréciant leurs conditions de travail et de salaire.
- 5- 11,5% de perte de pouvoir d'achat ont déjà été consentis par les fonctionnaires chevronnés depuis 1991, cela suffit, surtout lorsqu'on sait que le canton n'est pas plus pauvre qu'alors (comme l'atteste le PIB cantonal). De plus, avec les sacrifices supplémentaires envisagés par le Conseil d'Etat, on ne fait que lever un impôt de plus sur le dos de la frange de la population qui est déjà la plus sollicitée.
- 6- Une contribution de crise n'a de sens qu'en terme d'image pour la fonction publique, car l'argent économisé n'aura qu'un faible impact à l'échelle du déficit prévu. Il ne servira par ailleurs en rien à venir en aide aux plus démunis. Enfin la notion même de solidarité est discutable lorsqu'on voit se maintenir les privilèges de certains.
- 7- La proposition de l'Entente (soudain reconstituée) «0 indexation, 0 annuité» frappe essentiellement les jeunes chef(fe)s de famille qui ne sont pas au sommet de leur classe: l'Entente tient-elle vraiment à mettre dans la gêne une part certaine des salariés de l'Etat?

A vos banderoles !

Pour frapper l'opinion publique, la manif' du 3.11. ne peut être que colorée et animée.

Des panneaux ou banderoles doivent être confectionnés dans tous les établissements: Voici quelques idées de thèmes à développer.

Et si on prenait où y'a?

+ d'élèves
+ de chômeurs
+ de malades
... est-ce à nous
de payer ?

**EVM ou Orchidée...
Il faut choisir !**

**Les planqués sont
ailleurs !**

**Gare aux politiciens
qui rasant gratis !**

**Assez plumés: on n'est
pas des pigeons !**

+ élèves
- salaire
ya basta !

Annnonce de participation à l'Assemblée SPV du 3 novembre

Madame la Directrice,
Monsieur le Directeur,

Par la présente, je vous informe de ma participation à l'Assemblée générale des enseignant-es organisée par la Société pédagogique vaudoise l'après-midi du 3 novembre.

Je suis en effet particulièrement préoccupé-e par l'avenir de l'Ecole et de mon statut. Or ces deux sujets constituent l'essentiel de l'ordre du jour de l'Assemblée.

Pour cette raison, conformément aux droits des fonctionnaires prévus par le Statut concernant les congés sans compensation, et plus particulièrement à la Disposition d'application no 52 qui stipule que: «*les maîtres ont droit à un congé d'une demi-journée par année scolaire pour participer, sur le plan cantonal, à une assemblée pédagogique et/ou corporative de leur choix*», je serai absent-e à cette occasion.

AG/SPV du Rond'Point de Beaulieu, 3 novembre à 14h15

Ordre du jour de l'Assemblée

- 1- Accueil
- 2- Point de la situation (Convention, Statut, CPEV: position SPV et autres...) & futur
- 3- Discussion et mesures de lutte à envisager
- 4- Point de la situation concernant EVM et les conditions d'enseignement (effectifs...)
- 5- Discussion sur les conditions à obtenir pour poursuivre les rénovations
- 6- Vote sur les propositions d'actions et de résolutions
- 7- Divers
- 8- Préparation de la manif' et déplacement

Organisateur, le Comité cantonal de la SPV:

P. Martinet président, JM Amiguet, MC. Danuser, E. Jaques, I. Berney, CM. Ney, S. Winkler
cp. 127, Allinges 2, 1000 LAUSANNE 17, 021/ 617'65'59, Secrétaires généraux G. Gilliéron & Ch. Rapin

Signataires de l'annonce de participation:

NOM	PRENOM	BATIMENT	CLASSES	SIGNATURE